

27 mars 2012

12.319

**Question Gilbert Hirschy****Vente de la pisciculture, risque de Perlac bis?**

La vente de la pisciculture de Môtiers a été évoquée dans la presse et suscite plusieurs interrogations:

- Pourquoi à un prix si dérisoire (750.000 francs alors que l'écloserie a coûté plus de 1,5 million de francs)?
- Pourquoi la fédération de pêche NE n'a-t-elle pas été tenue au courant ? Peut-être que la FNPR aurait été intéressée par la location des étangs.
- Si la pisciculture industrielle devait finir par s'installer, quelles mesures pour la protection de l'environnement seront-elles prises? On veut parler des déjections, des éventuels traitements médicaux, de la fuite de poissons dans l'Areuse. Le triste exemple de la pisciculture Perlac nous a montré qu'une telle production amenait énormément de problèmes.
- Pourquoi le Grand Conseil n'a-t-il pas été consulté alors que la modernisation de cette pisciculture est une compensation écologique à la construction de la N5? Pour rappel, le chantier de la N5 a dû investir dans cette pisciculture, parce que le tracé de la route passait par l'ancienne pisciculture de Boudry et que de ce fait on l'a purement et simplement supprimée.